

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 13.07.2023
Convocation faite
Le 29.06.2023

**Délibération
N°2023-07-116**

**Motion en faveur
de la création d'un diplôme
de DTS en électroradiologie
soutenue par l'Association
des Maires et Présidents
des EPCI des Ardennes**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 05 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mercredi cinq juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, Evelyne DEVOUGE (Suppléante de M. Joël BOUCHER), M. Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Laure BARBE, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2023-07-119), M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Joël BOUCHER (représenté par M^{me} Evelyne DEVOUGE), M^{me} Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS), MM. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2023-07-118), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Le Président expose la motion soutenue par l'Association des Maires de France et par les Présidents des EPCI des Ardennes,

Considérant qu'avec 25 % de postes vacants dans les Ardennes et l'arrivée prochaine de projets importants tels que l'implantation d'un IRM à SEDAN, l'installation de la Tomographie à Emission de Positions (TEPSCAN 08) qui vont nécessiter encore plus de manipulateurs en radiologie médicale (MERM), auxquelles il faut ajouter le faible nombre de candidats formés à Reims et leur peu d'attrait pour les Ardennes, la création d'une formation départementale de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTS IMRT), apparaît aujourd'hui indispensable,

Considérant que le lycée Sévigné à Charleville-Mézières, s'est d'ores et déjà positionné par un courrier d'intention d'ouverture de cette formation, signé de son proviseur et adressé au délégué académique,

Considérant le soutien de l'Agence régionale de santé, de la Région Grand-Est et du doyen du CHU,

Considérant la demande des maires et des présidents d'EPCI des Ardennes que toutes les dispositions soient prises pour la mise en place de cette formation dans les meilleurs délais, celle-ci apparaissant désormais comme une priorité absolue en matière de santé publique,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** la motion en faveur de la création d'un diplôme de DTS en électroradiologie sur le Département des Ardennes.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, enclosed within a faint circular outline.